



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes
Letko Brosseau Canadian Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2019 ET 2018
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2019 \$	2018 \$
Actif courant		
Encaisse	272 545	1 364 762
Placements	544 239 049	200 616 753
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 207 171	533 921
	545 718 765	202 515 436
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	431 199	90 000
Sommes à payer pour l'achat de placements	-	840 289
Charges à payer	39 798	20 522
	470 997	950 811
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	545 247 768	201 564 625

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	52 191 477	21 353 858
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	10,4471 \$	9,4393 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2019 \$	2018 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	201 564 625	13 465 433
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	42 729 348	(16 081 325)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	326 993 397	206 126 744
Réinvestissement des distributions	13 940 326	1 437 066
Rachat	(26 039 602)	(1 946 227)
	314 894 121	205 617 583
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(9 809 510)	(1 393 133)
Gain net réalisé à la vente de placements	(4 130 816)	(43 933)
	(13 940 326)	(1 437 066)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	545 247 768	201 564 625



	2019 \$	2018 \$
Revenus de placements		
Revenus d'intérêts à des fins de distribution	404 485	57 096
Revenus de dividendes	11 185 473	1 846 873
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	64 745	11 799
Gain (perte) de change sur encaisse	(1 742)	(128)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	4 402 159	47 032
Gain net non réalisé (perte nette non réalisée) sur la variation de la juste valeur des placements	26 920 480	(17 887 544)
	42 975 600	(15 924 872)
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	92 681	19 543
Honoraires professionnels	17 409	3 311
Droits de dépôt	6 133	2 416
Retenues d'impôts	888	1 499
Coûts de transactions de portefeuille	182 002	129 684
	299 113	156 453
Charges assumées par le gérant	(52 861)	-
	246 252	156 453
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	42 729 348	(16 081 325)
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	1,1478	(3,1819)



	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	42 729 348	(16 081 325)
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	1 742	128
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(4 402 159)	(47 032)
Perte nette non réalisée (gain net non réalisé) sur la variation de la juste valeur des placements	(26 920 480)	17 887 544
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	155 781 683	50 131 414
Achats de placements	(468 081 848)	(255 192 995)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(673 250)	(503 953)
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	341 199	90 000
Sommes à payer pour l'achat de placements	(840 289)	840 289
Charges à payer	19 276	3 662
	(302 044 778)	(202 872 268)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	326 993 397	206 126 744
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(26 039 602)	(1 946 227)
	300 953 795	204 180 517
Variation de l'encaisse	(1 090 983)	1 308 249
Encaisse au début de l'exercice	1 364 762	56 379
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(1 234)	134
Encaisse à la fin de l'exercice	272 545	1 364 762
Informations additionnelles		
Intérêts reçus	362 368 \$	56 341 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	10 685 649 \$	1 343 952 \$
Intérêts payés	25 \$	- \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Athabasca Oil Corporation	327 900	242 956	193 461
Birchcliff Energy	1 499 450	4 985 041	3 883 576
Canadian Natural Resources	505 313	18 427 533	21 223 146
Cenovus Energy	1 137 000	12 831 151	15 008 400
Encana Corporation	2 009 958	15 719 087	12 220 545
Enerflex	181 200	2 352 419	2 216 076
Enerplus Corporation	91 200	877 088	843 600
Husky Energy	1 107 098	15 400 551	11 535 961
Peyto Exploration & Development Corporation	709 400	4 231 806	2 695 720
Precision Drilling Corporation	268 775	669 017	486 483
Suncor Énergie	426 200	17 952 292	18 139 072
Tervita Corporation, Bons de Souscription 2020-07-19	7 087	244	35
Tourmaline Oil Corporation	222 000	3 626 409	3 378 840
		97 315 594	91 824 915
Matériaux			
5N Plus	257 275	593 732	632 897
Canfor Corporation	305 450	3 422 844	3 708 163
Canfor Pulp Products	437 700	5 435 345	3 659 172
Cascades	628 600	6 629 725	7 046 606
Groupe Intertape Polymer	7 900	136 433	131 298
HudBay Minerals	1 767 450	11 031 954	9 508 881
Interfor Corporation	402 200	5 946 093	5 900 274
Ivanhoe Mines	156 175	553 157	663 744
Lucara Diamond Corporation	1 563 800	2 530 289	1 329 230
Lundin Mining Corporation	1 421 282	8 495 222	11 029 148
Norbord	211 125	7 269 917	7 332 371
Nutrien	106 730	7 224 280	6 635 404
Pretium Resources	422 700	4 381 273	6 108 015
Stelco Holdings	311 150	4 816 741	3 394 647
Teck Resources	674 725	16 981 619	15 194 807
Western Forest Products	2 834 225	5 032 810	3 457 755
Winnpak	26 600	1 231 860	1 249 668
		91 713 294	86 982 080
Produits industriels			
Air Canada	438 575	15 365 522	21 275 273
Bombardier	5 790 900	12 806 232	11 176 437
Finning International	207 850	4 820 781	5 258 605
Magellan Aerospace Corporation	152 000	2 369 510	2 137 120
Mullen Group	12 700	119 497	117 729
Wajax Corporation	93 350	1 469 038	1 381 580
		36 950 580	41 346 744

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation discrétionnaire			
Industries Dorel	155 550	2 170 581	930 189
Linamar Corporation	268 875	12 865 101	13 209 829
Magna International	200 955	13 165 667	14 307 996
Reitmans Canada	132 400	354 399	153 584
Société Canadian Tire	111 665	16 523 757	15 605 184
Transat A.T.	203 500	1 860 714	3 243 790
Uni-Select	72 700	879 706	828 053
		47 819 925	48 278 625
Consommation courante			
George Weston	59 800	5 700 790	6 160 596
High Liner Foods	77 350	733 442	636 591
Maple Leaf Foods	16 000	370 720	414 080
Rogers Sugar	222 500	1 267 671	1 094 699
		8 072 623	8 305 966
Services financiers			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	150 083	16 557 766	16 217 969
Banque de Montréal	200 635	19 655 725	20 191 906
Banque de la Nouvelle-Écosse	284 875	20 538 002	20 895 581
Banque Royale du Canada	182 900	18 235 160	18 792 975
Banque Toronto-Dominion	250 200	18 332 062	18 222 066
Clarke	31 975	378 955	397 769
Power Corporation du Canada	427 900	11 734 774	14 313 255
Société Financière Manuvie	843 650	19 230 532	22 238 613
Sun Life Financial	349 773	17 692 718	20 710 059
		142 355 694	151 980 193
Immobilier			
Brookfield Property Partners LP	338 900	8 167 393	8 042 097
Fonds de placement immobilier Cominar	268 700	3 319 330	3 804 791
Morguard Corporation	29 875	5 640 819	6 004 875
		17 127 542	17 851 763
Technologie			
Blackberry	32 400	270 136	270 540
Celestica	607 600	7 415 528	6 543 852
		7 685 664	6 814 392
Services de communication			
BCE	149 200	8 614 924	8 975 872
Cogeco Communications	66 620	4 762 789	7 541 383
Quebecor	72 500	2 141 709	2 402 650
Rogers Communications	212 500	14 185 977	13 702 000
Telus Corporation	314 775	14 885 546	15 826 887
		44 590 945	48 448 792

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	110 225	3 257 830	3 790 638
Superior Plus Corporation	542 800	5 978 711	6 817 567
		9 236 541	10 608 205
Fonds d'investissement à capital fixe			
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	190 000	4 649 300	4 856 400
Total des titres de participation		507 517 702	517 298 075
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de la Nouvelle-Écosse 2020-01-23	525 000	524 412	524 412
Bons du Trésor de l'Ontario 2020-01-22	425 000	423 609	423 609
2020-02-12	170 000	169 380	169 380
2020-02-19	2 735 000	2 724 569	2 724 569
2020-03-04	135 000	134 440	134 440
2020-03-11	9 050 000	9 010 139	9 010 139
2020-03-25	315 000	313 097	313 097
Bons du Trésor du Canada 2020-01-09	50 000	49 816	49 816
2020-01-23	1 115 000	1 112 443	1 112 443
2020-02-06	240 000	238 949	238 949
Bons du Trésor du Manitoba 2020-03-11	50 000	49 792	49 792
Bons du Trésor du Québec 2020-02-28	2 845 000	2 833 277	2 833 277
Province de la Colombie-Britannique, billets 2020-01-22	215 000	214 506	214 506
Province de la Saskatchewan, billets 2020-03-10	150 000	149 390	149 390
Province de l'Alberta, billets 2020-01-06	8 265 000	8 241 197	8 241 197
2020-03-03	120 000	119 574	119 574
2020-03-10	635 000	632 384	632 384
Total des titres de marché monétaire		26 940 974	26 940 974
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(377 754)	
Total des placements		534 080 922	544 239 049

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario, au Canada. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 20 mars 2020.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds, qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs, sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.



4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2019	2018
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	21 353 858	1 228 020
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	32 018 121	20 168 418
Émises au réinvestissement des distributions	1 353 443	142 277
Rachetées	(2 533 945)	(184 857)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	52 191 477	21 353 858

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces.

7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.



8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2019		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	33 243	329 084
Rachetées	-	-
	33 243	329 084
2018		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	1 000 000	2 000
Émises au réinvestissement des distributions	19 576	240 805
Rachetées	-	-
	1 019 576	242 805

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Gérant	1 024 340	895 093
Autres parties liées	10 140 201	8 860 746
	11 164 541	9 755 839



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements.

	2019 \$	2018 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	79 252 918	37 499 083
Valeur totale des garanties	80 838 382	38 249 096

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Revenus bruts de prêts de titres	111 219	23 304
Charges de prêts de titres	(46 474)	(11 505)
Revenus nets de prêts de titres	64 745	11 799
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	41,8 %	49,4 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille de titres domestiques bien diversifié, comprenant des titres de participation et des instruments de marché monétaire, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs et les secteurs industriels.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2019 Impact \$	2018 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	68 000	15 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	15 509 000	5 843 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres étrangers.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Étant donné que le Fonds ne détient pas de placements en obligations, il n'est pas directement exposé à un risque de taux d'intérêt sur les titres d'emprunt.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3: instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
2019				
Titres de participation	517 298 075	-	-	517 298 075
Titres de marché monétaire	26 940 974	-	-	26 940 974
	544 239 049	-	-	544 239 049
2018				
Titres de participation	195 284 687	-	-	195 284 687
Titres de marché monétaire	5 332 066	-	-	5 332 066
	200 616 753	-	-	200 616 753

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Événement postérieur à la date de clôture

Au cours du premier trimestre de 2020, la pandémie de COVID-19 a provoqué une volatilité persistante dans l'économie et les marchés financiers mondiaux. Depuis la fin de l'exercice, la juste valeur des placements et l'actif attribuable aux porteurs de parts rachetables ont donc subi l'incidence négative de cette volatilité. Au 19 mars 2020, l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables a diminué à 6,3948 \$.

15. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.